

Stop pub : l'autocollant qui libère la boîte aux lettres



Chaque année, environ 40 kg de publicité non adressée sont déposés dans chaque boîte à lettre. Si vous ne lisez pas ces publicités qui inondent votre boîte aux lettres, il existe un moyen très simple : adopter l'autocollant STOP PUB.

En choisissant d'apposer un autocollant Stop pub, vous participez à la démarche de réduction des déchets. Cet autocollant est destiné aux personnes qui ne lisent pas les publicités et ne désirent plus les recevoir.

Pourquoi apposer un stop pub ?

- Pour ne pas encombrer la boîte aux lettres.
- Ne pas laisser une boîte aux lettres pleine afin de ne pas éveiller la curiosité des cambrioleurs.
- Pour plus de simplicité et ne pas avoir à trier entre le courrier et la pub.
- Si le logement est inoccupé.
- Parce que c'est écologique.
- Parce que la publicité est encombrante et que certains habitants ne la lisent jamais.

Où s'en procurer ?

Le refus de publicité est un acte individuel et volontariste que soutient la Communauté Urbaine en offrant aux administrés un autocollant Stop Pub à apposer sur leurs boîtes aux lettres.

- Auprès de votre mairie (et dans certains équipements communaux > vous renseigner auprès de votre mairie)
- Dans les équipements communautaires (piscines, patinoire, offices du tourisme, hôtels d'entreprises, la médiathèque - Les Mureaux, Théâtre de la Nacelle, Conservatoire à Rayonnement Départemental (ENM), etc...)

Vous pouvez également [imprimer ce fichier](#) et le coller directement sur votre boîte aux lettres.

Pourquoi produire des déchets avec des documents qui ne sont pas lus ? Le meilleur déchet c'est celui qu'on ne produit pas !

Document(s)

[Sticker stop pub GPSEO](#)